

Fiche de fonction éducateur de jeunes enfants en crèche familiale

• Identification du poste

L'éducateur de jeunes enfants est un professionnel socio-éducatif spécialiste de la petite enfance. Il veille au développement global de l'enfant : psychomoteur, cognitif, affectif et social. Il est garant d'un véritable respect de l'enfant ainsi que de son épanouissement tant lors des visites qu'il effectue au domicile des assistants maternels que lors des moments de regroupement tels que les ateliers d'éveil, sorties.

• Statut

L'E.J.E. est recruté sur la base du diplôme d'état. Son statut et son évolution de carrière s'effectuent conformément à la convention collective de l'A.A.S.B.R., FEHAP 51 .

• Position hiérarchique

L'E.J.E est placé sous l'autorité et la responsabilité du directeur de l'établissement. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il est un relais d'information entre l'équipe, les parents, assistants maternels et la direction. En cas d'absence du directeur, il assure, en lien avec le directeur de garde, le bon fonctionnement de la structure.

• Missions

L'éducateur de jeunes enfants en crèche familiale a pour mission :

- d'accompagner l'assistant maternel dans le rôle éducatif qui lui est confié,
- d'exercer un contrôle sur le travail qu'il accomplit dans le cadre de ladite mission,
- de s'assurer que l'intégrité physique et psychique de chaque enfant soit respecté,
- de mettre en œuvre des projets d'action éducative,
- d'accueillir, d'informer, d'orienter et de soutenir les parents dans leur fonction parentale,
- d'assurer un rôle de tiers médiateur dans les relations parents assistants maternels,
- de mettre en place un travail de partenariat avec les structures petites enfances du quartier ainsi qu'un partenariat avec les travailleurs sociaux dudit secteur.
- de mettre en œuvre le projet pédagogique avalisé par l'institution.
- Il seconde le directeur dans certaines tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la structure

• Moyens et actions mis en œuvre auprès des assistants maternels :

Il effectue des visites régulières au domicile des assistants maternels durant les heures de présence des enfants et ce à des horaires différents de manière à avoir une vision globale de sa prise en charge sur une journée d'accueil.

Il conseille et informe les assistants maternels dans les domaines du jeu, de l'éveil, de l'alimentation, de l'hygiène et de la sécurité des enfants.

Il lui propose du matériel pédagogique adapté à l'âge et aux possibilités des enfants accueillis.

Il suscite leur questionnement par rapport à leur pratique pour construire ensemble un accompagnement cohérent.

Il assure la ventilation des informations provenant du directeur de l'établissement.

Il soutient les assistants maternels dans l'exercice de leur profession et ce par une écoute active et constructive.

• Moyens et actions mis en œuvre auprès des enfants :

Il organise et anime les ateliers d'éveil pour les enfants de plus de 2 ans. Ces ateliers sont construits dans une démarche de progression d'acquisitions nouvelles et dans un souci d'autonomisation de l'enfant.

Il veille à la qualité du matériel pédagogique et en assure la bonne gestion

Il observe l'enfant pour comprendre son développement et suivre son évolution.

Il tient à jour régulièrement une fiche de suivi de chaque enfant lors des visites qu'il effectue au domicile des assistants maternels.

Il développe une démarche de prévention précoce en étant particulièrement attentif au développement global de l'enfant, aux signes de maltraitance, de souffrance, de mal-être.

• Moyens et actions mis en œuvre auprès des familles :

Il accueille et informe les familles lors de permanences et/ou rendez-vous.

Il oriente les familles suivant les problématiques rencontrées, vers les professionnels compétents.

Il soutient les parents dans leur rôle éducatif en référence au projet d'établissement, notamment en veillant à sa mise en œuvre chez l'assistant maternel.

• Moyens et actions mis en œuvre auprès de l'équipe :

Il suit la mise en œuvre du projet éducatif.

Il est force de propositions et impulse des projets ainsi qu'une dynamique de travail.

Il veille à une communication constructive avec ses collègues et au fonctionnement harmonieux dans l'équipe.

Il accueille, encadre et évalue les stagiaires EJE .

• **Compétences requises**

Savoirs

- Connaissances approfondies du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.
- Connaissances de la législation concernant la Petite Enfance et en matière de Protection de l'Enfance.
- Connaissances des conduites à tenir en situation d'urgence (SST).
- Connaissances de la méthodologie de projet .

Savoirs faire

- sait observer, écouter et évaluer
- sait se fixer des objectifs et évaluer les actions
- sait s'organiser dans son travail en partenariat avec l'équipe et les intervenants extérieurs
- sait travailler avec rigueur tout en développant ses capacités créatrices
- sait encadrer un groupe d'enfants
- sait rester professionnel sans émettre de jugement
- sait utiliser l'outil informatique
- Capacité à gérer les visites à domicile dans le respect de la vie privée des assistants maternels

Savoirs être

- fait preuve de discrétion face aux paroles qui peuvent lui être confiées
- a le sens de la médiation
- sait s'adapter aux situations, a le sens du dialogue
- sait faire évoluer sa pratique, s'auto évaluer et se remettre en question
- est disponible aux enfants, parents, équipe, hiérarchie et partenaires extérieurs
- est accueillant et dynamique
- sait transmettre.
- sait transmettre la joie de vivre auprès de l'enfant, des parents et de l'équipe
- sait trouver la « bonne distance ».

• Evaluation

Elle portera sur :

- la qualité du travail éducatif
- l'évolution des enfants au sein de la structure et les relations avec les familles
- son impulsion, sa participation et son implication dans la mise en œuvre des différents projets
- sa capacité à contribuer à l'ambiance positive et à créer une dynamique tant au sein de l'équipe encadrante qu'auprès des assistants maternels.